

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B. 11 OCTOBRE, 1928.

QUINZIEME ANNEE No. 41.

D'UN BOUT A L'AUTRE DU CANADA, LA PREVENTION DU FEU EST PRECHÉE

La Semaine de la Prévention du Feu est à l'ordre du jour, Jusqu'au samedi 12 octobre.

Dans tout le Canada, cette semaine, on observe ce qu'il est convenu d'appeler la Semaine de la Prévention des incendies.

Un peu partout, particulièrement dans les grandes villes, on emploie différents moyens pour démontrer à la population combien il est important d'être prudent avec le feu. C'est une campagne d'éducation qui dure une semaine et les enseignements qui y sont donnés devraient être pratiqués toute la durée de l'année.

Le 9 octobre 1871, une vache appartenant à Mme O'Leary frappa de sa patte une lanterne qui avait été laissée à traîner dans l'écurie, et causa ainsi le grand feu de Chicago. Cette vache est devenue le symbole de la négligence qui entraîne des pertes considérables annuellement. L'anniversaire de ce grand incendie est donc inclus dans la semaine des mesures préventives contre les incendies.

LE FEU VOUS AFFECTE-T-IL?

Le montant des pertes causées annuellement au Canada dépasse \$30,000,000 sans parler des pertes de vie. Nous allons démontrer comment ces capitaux perdus affectent la liberté aussi bien que la bourse de chaque homme, femme et enfant au Canada. Une taxe invisible comme on pourrait l'appeler est perçue pour rembourser ces capitaux, et la proportion de chacun fait partie du coût du pain, beurre, habit, chaus-sures, etc., que vous achetez. Si vous achetez ces fournitures (et qui ne les achètent pas) vous payez la taxe ignorée. Vous ne pouvez pas l'éviter. Vous êtes taxés ainsi parce que les Compagnies d'assurances auxquelles vous payez vos primes distribuent votre argent et celui des autres assurés, à ceux qui subissent des pertes par l'incendie. Si la négligence de ces derniers pouvait être contrôlée vous paieriez moins d'argent aux compagnies d'assurances. Votre boulanger, fruitier, mercier, boucher, etc., paient aussi des primes d'assurances et ils incluent le prix de ces primes dans le coût de la marchandise que vous achetez, et ainsi donc vous payez aussi leurs taxes.

Mais plus importantes encore que les pertes matérielles sont les vies humaines qui sont chaque année sacrifiées au démon du feu. L'an dernier, à Québec, seulement, au-delà de 30 vies humaines, à Montréal, plus de 50, furent sacrifiées à l'appétit du démon du feu. A-t-on le droit de tolérer un état de choses qui engendre de tels holocaustes. Pouvez-vous refuser de propager des doctrines préventives sinon dans votre voisinage, du moins dans votre propre entourage?

La plupart des incendies peuvent être prévenus. Le côté physique qui fait se déclarer et permet à l'incendie de se propager, est maintenant compris et graduellement contrôlé. Mais aucune organisation n'a jusqu'à ce jour réussi à changer l'esprit de négligence de nos Canadiens. Ceci demande un bon mouvement de chacun d'entre nous. Ceci est votre tâche, et il n'en tient qu'à vous de vous en acquitter.

Intéressez-vous à votre propre entourage. Nettoyez, et éloignez les dangers d'incendies; donnez aux membres de votre famille des leçons qui peuvent un jour leur sauver la vie, bannissez la négligence de votre foyer. Quand ceci sera accompli, répandez chez vos voisins l'évangile de la prévention des incendies. Mettez-vous à la disposition des organisations, clubs, etc., afin d'éveiller l'attention de vos concitoyens et leur faire comprendre comment il peut être facile de rendre leur ville sûre, une ville dans laquelle ils seront fiers d'habiter parce qu'elle sera à l'abri de tout danger de conflagration.

Rappelez-vous que le travail

EN VOYAGE



Récente photographie de Lady Willingdon prise au moment où elle s'embarquait sur l'Empress of Scotland, la semaine dernière pour un voyage en Angleterre.

PRELAT ACADIEN

M. l'abbé J. Chiasson, curé de Rustico, nommé Prélat de Sa Sainteté.

Charlottetown, 5.—M. l'abbé Jean Chiasson, D. D., curé de Rustico, vient d'être nommé Prélat Domestique de Sa Sainteté. Mgr Chiasson qui a célébré le cinquantième anniversaire de son ordination au cours de l'été, est le premier Acadien de l'île du Prince-Edouard à être élevé à cette dignité. Mgr Chiasson mérite bien cet honneur, car voilà bien cinquante ans qu'il se dévoue au service des âmes avec un zèle et une constance qui sont au-dessus de tout éloge.

Mgr Chiasson est le deuxième prélat acadien à avoir été nommé par Sa Sainteté Pie XI, le premier étant Mgr Désiré Comeau, C. S.

ILS ECHAPPENT A LA MORT PAR MIRACLE

Deux jeunes hommes sont projetés en bas d'un pont lorsque leur motocyclette frappe un poteau. — Un troisième a pu sauter.

Un accident qui aurait pu avoir des suites fatales est arrivé au cours de la nuit de lundi à mardi, vers les deux heures du matin. Trois hommes employés à Madawaska, Maine, s'en venaient sur la rue Victoria dans une motocyclette lorsque celui qui conduisait perdit le contrôle de sa machine et celle-ci frappa un poteau de téléphone près du pont de la rivière Madawaska, à l'usine de la Cie Fraser.

Deux des occupants furent projetés dans la rivière, d'une hauteur d'environ trente pieds. A l'en droit où ils tombèrent il n'y avait que quatre pieds d'eau et c'est un miracle qu'ils ne s'assommèrent pas sur le roc. Leurs cris attirèrent l'attention des voisins, entraînant le chef de police Savage qui se porta immédiatement à leurs secours. Le troisième occupant de la motocyclette avait eu le temps de sauter.

Les deux victimes sont actuellement à l'hôpital privé de cette ville, souffrant de blessures à la tête et de contusion internes.

Un individu compte pour beaucoup quand l'on veut éveiller l'attention publique.

UNE GRANDE PULPERIE A ATHOL

LA COURONNE A RETIRE SES PLAINTES

Dans les causes de Dubé, Morin, O'Neil et Couture. — Pas de preuves suffisantes pour soutenir l'accusation de tentative de meurtre. — O'Neil n'est pas sain d'esprit.

La cause qui a suscité tant d'agitation dans la région au commencement de septembre et qui a été suivie de quatre arrestations, semble être terminée.

C'est sur des déclarations de O'Neil, étranger arrêté par la police locale pour n'avoir pu solder sa note d'hôtel, que Dubé et Morin furent mis sous arrêt. Une déclaration du Dr G. M. Belyea de Woodstock a par la suite prouvé que cet individu n'était pas sain d'esprit et la couronne a cru devoir retirer ses plaintes vu que les témoignages de O'Neil n'auraient pas de valeur.

Dubé et Morin avaient été arrêtés parce qu'ils répondaient un peu à une description donnée par O'Neil. Couture avait été arrêté pour l'accusation d'avoir tué du poisson à la dynamite. Les plaintes ont été également retirées. Tous les accusés ont reçu leur liberté. O'Neil qui était retourné chez lui à Bangor, est disparu de nouveau et ses parents font des recherches pour le retrouver.

LA COUR SUPERIEURE A SIEGE MARDI

Le Juge Crockett de la Cour Supérieure a entendu, mardi de cette semaine, la cause de Edmond Dubé de Clair contre Romuald Lang du même endroit pour réclamation en vertu de la loi des compensations. Par une entente mutuelle des parties, les jurés ne furent pas appelés.

Le plaignant réclame des dommages pour un accident survenu lors qu'il était à l'emploi de M. Lang. Il fut blessé à l'oreille. Celui-ci exige d'une compagnie d'assurance de Montréal le paiement de ces dommages, par un contrat qu'il a en vertu duquel cette compagnie s'engage à indemniser pour toutes réclamations faites contre lui par ses employés.

Comme l'accident est survenu dans la province de Québec où le plaignant travaillait, Mre Gougeon Champoux de Québec a comparu pour renseigner la cour sur le fonctionnement de la Loi des compensations dans sa province.

Les docteurs P. H. Laporte, P. C. Laporte, de Clair, A. Desrochers et Page de Fort Kent ont été appelés comme experts médicaux dans cette cause.

Mre J. E. Michaud agissait pour le plaignant, Mre Dionne pour le défendeur et Mre A. Lawson pour la Merchants Accident and Casualty de Montréal. Le jugement sera rendu plus tard.

La cause de Violette, bijoutier de cette ville contre Emile Albert, autrefois d'Edmundston, pour revendication de biens, a été remise à plus tard, le défendeur ne s'étant pas présenté.

LE Dr. J. A. GUY SE REMET A LA PRATIQUE

Nous apprenons que le docteur J. A. Guy, autrefois d'Edmundston, a décidé de reprendre la pratique de la médecine. Il doit ouvrir un bureau prochainement chez M. Joseph Guy, rue Hill.

Nous profitons de l'occasion pour saluer son retour parmi nous et lui souhaiter succès comme par le passé.

LES DROITS DES CANADIENS ONT ETE MAINTENUS

Washington, 9.—La Cour Supérieure des Etats-Unis a maintenu le jugement du juge Hazel, de la Cour de Circuit Fédéral de New-York, accordant aux Canadiens le droit de traverser quotidiennement la frontière pour transiger leurs affaires sur le côté américain, qu'ils soient nés au Canada ou ailleurs. L'effet de la décision de la Cour Supérieure est d'annuler l'ordre émis au mois d'avril 1927, lequel plaçait sous l'empire de la loi d'immigration de 1924, tous les Canadiens nés en dehors du Canada et appelés à traverser quotidiennement la frontière sur le côté américain.

Le commissaire général Harry Hull a déclaré que le département demandera au Congrès de passer une loi le plus tôt possible pour permettre l'application de l'ordre en question, connu sous le numéro 86. Il est encore impossible de prévoir si une telle législation pourra être mise en vigueur à la prochaine session du Congrès.

IL SE FAIT TUER DANS LES BOIS

Un courtier de New-York est tué par un compagnon de chasse qui le prend pour un ours. — Cette méprise fatale est survenue près de New Castle.

Clarence E. Read, courtier en immeuble très en vue de New-York, a trouvé une mort tragique dimanche dernier, dans les bois du Nouveau-Brunswick, à une distance d'environ cinquante milles de New Castle, lorsque l'un de ses compagnons de chasse l'a battu d'un coup de feu, croyant tirer sur un ours que le groupe de chasseurs avait vu quelques instants auparavant. Le cadavre fut ramené à New Castle où cette tragédie causa beaucoup d'émoi.

AIDE-DE-CAMP



Le Capitaine R. H. RAYNER, que plusieurs de nos lecteurs ont vu l'occasion de voir lors du passage du gouverneur-général dans notre comté. M. Rayner est le nouvel aide-de-camp du Vicomte Willingdon.

FIN DE LA GREVE A NEW-BEDFORD

New-Bedford, 8.—Les cinquante six moulins textiles de New-Bedford qui étaient fermés depuis 25 semaines par suite de la grève de 28,000 employés hommes et femmes, ont en partie repris leurs activités aujourd'hui. Des centaines de policiers venant de cinq villes différentes ont coopéré au maintien du bon ordre, et à prévenir des soulèvements. Au cours de la première heure de travail, 28 personnes, hommes et femmes, tous membres du soi-disant comité radical des moulins textiles, et qui s'opposaient à la fin de la grève ont été arrêtés. Dans la suite on n'a signalé aucun trouble sérieux.

La Fraser Companies Limited dépensera \$2,500,000 pour la construction d'un moulin de pulpe de haute qualité à Athol. — Cette déclaration a été faite par M. R. B. Hanson, C. R., avocat de la compagnie, lors de son passage à Campbellton.

La Compagnie Fraser de cette ville commencera au cours du mois d'octobre la construction d'une pulperie considérable à Athol, située à quelques milles de Campbellton. L'établissement de cette usine coûtera deux millions et demi de dollars. Le moulin aura une capacité de 150 tonnes par jour et emploiera au début environ deux cent cinquante hommes.

Cette nouvelle pulperie consommera environ 100,000 cordes de bois par an, et devra être en opération à l'automne de 1929. M. Hanson a déclaré que la Cie Fraser a changé un peu sa politique d'autrefois d'avoir un magasin pour fournir ses employés et que c'était le désir de la compagnie de nuire en aucune façon aux marchands d'Athol.

NOTRE DETTE NATIONALE

Diminution de \$73,502,541 durant la première moitié de l'année fiscale.

Ottawa, 6.—Durant la première moitié de l'année fiscale, le Canada a diminué sa dette nationale de \$73,502,541, suivant un rapport publié par le ministre des Finances. Le 31 mars dernier elle s'élevait à \$2,296,850,232, et le 30 septembre, six mois plus tard, elle était réduite à \$2,223,347,691; pendant la même période en 1927, la diminution avait été de \$70,189,814.

Durant le seul mois de septembre, la réduction a été de \$6,226,708, et fait notable, elle se rapproche de celle enregistrée en septembre 1927, alors qu'elle fut de \$6,400,673.

Durant les six premiers mois de l'année fiscale en cours, on constate une augmentation tant dans les recettes ordinaires que dans les dépenses ordinaires pour le Dominion du Canada; les revenus sont de \$234,157,329, une augmentation de \$13,399,961 sur la même période en 1927; les dépenses atteignent à la fin de septembre le montant de \$151,631,794, une augmentation de \$9,605,969 sur l'année précédente. Pour le mois dernier dans les revenus comme dans les dépenses.

L'augmentation dans les revenus se divise entre les différents départements de l'administration fédérale: le revenu des douanes est de \$92,323,321; alors que l'an dernier il n'était que de \$78,829,188; les droits d'accise sont au montant de \$31,642,114, à comparer avec \$28,742,324 en 1927, alors qu'en 1927 elles n'étaient que de \$48,267,804. Les taxes spéciales d'accise, taxes de vente et de timbres, ont diminué de \$39,028,507 à \$34,278,031.

Les paiements d'intérêt sur la dette nationale ont aussi subi une diminution notable: de \$58,062,182 qu'ils étaient en 1927, ils ne sont plus que de \$56,277,205 cette année.

Mgr WILLIAM VARRILY EST DECEDE

Il est mort dimanche matin à l'hôpital de Chatham. — Ses funérailles ont eu lieu à Bathurst mardi matin.

Monseigneur William Varrily, ex-chancelier de S. G. Mgr. Chiasson, est décédé dimanche dernier à l'hôpital de Chatham. Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu mardi matin dans l'église de Bathurst-Ouest.

Le vénérable défunt était âgé de 84 ans. Né en Irlande il était venu au Nouveau-Brunswick en 1862. Il fut professeur au collège de Chatham et plus tard curé de St-Léonard de Madawaska.



PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

LE ZEPPELIN

Berlin, 8.—Dix-huit passagers, font plusieurs paieront le passage ordinaire de \$3,000 vont prendre place sur le Grand Zeppelin, le jour encore incertain, de son départ pour l'Amérique.

SEPTEMBRE

Ottawa, 6.—La température du mois de septembre cette année, a été la plus froide que nous ayons eue depuis 36 ans. M. F. W. Baker, de l'Observatoire fédéral fait rapport que la moyenne pour septembre a été 53.5 comparativement à 58.7 qui est la moyenne depuis 36 ans.

LA TERRE A TREMBLE

Nemi, Floride, 6. — Un fort séisme de trois secondes s'est produit ici à 3 h. 46 du matin. Un choc quelque peu plus fort a été ressenti à 7 h. 02 suivi de chocs moins rudes.

260ème ANNIVERSAIRE

Québec, 5.—Le Séminaire de Québec, l'une des plus vieilles institutions du pays fêtera lundi prochain le 260ème anniversaire de sa fondation par Mgr François Montmorency de Laval. Deux incendies ont ravagé cette maison d'éducation en 1701 et en 1838.

UN MAITRE DES ARTS D'OXFORD SE CONVERTIT

Un cousin germain du premier ministre de l'Angleterre, M. Enoch-Théodore Baldwin, se convertissait au catholicisme, ces temps derniers, en même temps que sa mère et une couple d'autres parents. Maître des Arts d'Oxford, il était pasteur anglican depuis vingt-sept ans. Il se prépare, à présent, pour le sacerdoce catholique et a commencé ses études théologiques à l'Université de Fribourg.

L'AVENIR DU CANADA

St-Jean, N.-B., 8.—M. Phillips, ministre des Etats-Unis au Canada, est arrivé ici, samedi soir, en compagnie du major Newson, secrétaire de la légation américaine. Il dit que les Etats-Unis, se rendant compte des possibilités de l'avenir possédées par le Canada, portent un intérêt extrême à tout ce qui concerne son progrès. M. Phillips a reçu hier les représentants de la ville, de la province et du Dominion. Il a visité le consulat américain de St-Jean durant la matinée.

PIRE QU'UNE FEMME

Berlin, 9.—Her Parlatius, dont le nom réel est Ellenberger, vient de terminer un marathon de cent vingt-neuf heures au cours duquel il a parlé sans interruption, si ce n'est pour prendre de la nourriture. Ce tour de force a duré depuis trois heures de l'après-midi mardi dernier jusqu'à midi dimanche. Il parla cinquante sept minutes par heure et employait les trois autres minutes à prendre quelque nourriture.

pus de Bathurst-Ouest où il demeura pendant 49 ans, jusqu'en 1919, alors qu'il fut nommé chancelier du diocèse par S. G. Mgr. Chiasson. Il occupa cette position jusqu'à l'an dernier alors que son état de santé l'obligea à démissionner.

Parmi les membres du clergé présents à ses funérailles on remarquait Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, Mgr O'Leary, évêque de Charlottetown.